

Métissage linguistique et appropriation socioculturelle dans le discours journalistique algérien

Nadjiba BENAZOUZ¹ / Nawel HAMEL²

Université Mohamed Kheider- Biskra₁/benaz_nadj@yahoo.fr

Université Mohamed Kheider- Biskra₂/hamel.nawel@yahoo.fr

Date de réception 29/10/2017 date d'acceptation 25/06/2018 date de publication 26/11/2018

Résumé

La situation de plurilinguisme qui caractérise l'Algérie est très visible sur le plan des pratiques langagières des locuteurs algériens, notamment dans le discours médiatique. Cette pratique de différents systèmes linguistiques permet, en effet, aux différentes langues de s'enrichir les unes à partir des autres.

Le discours des journalistes va contribuer à mettre au jour la multiplicité des héritages et des influences dont se nourrit la diversité tant endogène qu'exogène qui caractérise la langue et donc la culture (les cultures) que cette langue véhicule. Cette diversité joue un rôle fondamental dans la structuration de l'identité. Une identité plurielle qui va se manifester à travers des formes linguistiques différentes. Nous tenterons d'analyser et d'expliquer les différents procédés qui sont mis en jeu par les

¹ - Nadjiba BENAZOUZ Nadjiba

² - Nawel HAMEL

journalistes dans la formation des nouvelles lexies, procédés relevant d'un dynamisme linguistique qui lui-même participe d'une dynamique identitaire.

La problématique que nous nous posons vise à étudier les traits constitutifs du métissage linguistique dans le discours journalistique algérien qui pourraient être appréhendés comme des reflets d'une appropriation socioculturelle de la part du journaliste pour marquer son identité dans « *l'entre deux* ». En effet, son choix de métisser entre les langues en présence ; constitue l'expression de son être, de son identité. Ces langues mélangées révèlent son identité et son appartenance socioculturelle, professionnelle, ethnique, voire sa particularité. Les trois journaux algériens d'expression française : El-Watan, Liberté et Quotidien d'Oran, sont à l'origine de notre corpus.

Mots-clés : métissage linguistique ; appropriation du français ; appartenance socioculturelle

Linguistic crossbreeding and socio-cultural appropriation in the Algerian journalistic discourse

Abstract

The multilingual situation that characterizes Algeria seems to be easily discernible in the Algerian language practices, especially in the media. This practice does in fact enrich the languages in use. The journalists' discourse exposes the multiple heritages and influences from which indigenous and exogenous diversity is nursed, and which characterizes language and therefore culture(s) conveyed by that very language. This diversity plays an important role in identity structuration. A multiple identity that manifests itself through diverse linguistic forms. This paper attempts to analyze and explain the different procedures utilized by journalists; a procedure taking roots in a linguistic dynamism resulting from identity dynamism. It is within the scope of this paper to study the constituting traits of the linguistic blending in the Algerian media discourse. Indeed, the Algerian journalists' resorts to the blending of both Arabic and French discourse may disclose their socio-cultural delonging. It could be claimed that this positioning may be expressed in the *entre-deux*. The corpus of this study is taken from El-watan, Liberté, and Quotidien d'Oran.

Keywords: linguistic miscegenation, appropriation of French; socio-cultural belonging

Le métissage linguistique est considéré comme moyen d'identification identitaire, c'est un processus qui consiste à faire intervenir deux ou plusieurs langues dans un même acte de langage. Autrement dit, dans un même discours, deux ou plusieurs codes sont employés. Ce phénomène linguistique est issu d'un mélange (phonétique, grammatical, lexical) entre deux ou plusieurs langues différentes, mélange qui tend à son tour à s'établir comme un nouvel usage, voire une nouvelle norme linguistique, ce mélange caractérise le discours journalistique algérien

L'innovation de la langue journalistique se retrouve principalement au niveau du lexique. Grâce aux procédés de la composition, de la dérivation et l'emploi de l'emprunt, les journalistes créent et recréent de nouvelles unités lexicales faisant du discours journalistique une langue novatrice

Problématique, objectifs, corpus

Dans le cadre de la présente contribution, nous circonscrivons notre champ d'observation au domaine de la presse écrite où les pratiques linguistiques, créatives et plurilingues (formes hybrides et emprunts), abondent notamment dans le discours journalistique. La problématique que nous posons vise à montrer comment le métissage linguistique pourrait caractériser cette appropriation de la langue française. Autrement dit, comment se joue la mise en contact des langues dans le discours journalistique.

Notre objectif est de décrire la dynamique linguistique et de démontrer que le choix linguistique opéré par les journalistes algériens peut révéler et dire leur appartenance socioculturelle, et constitue une remise en question de la politique linguistique. C'est dans cette réalité sociale que va se structurer une réalité identitaire révélée, à travers les choix linguistiques opérés par les journalistes car « La forme de la langue (étant) ici le lieu d'une quête d'identité » (Calvet, 1994 : 13).

Pour les besoins de la présente contribution, une étude micro sociolinguistique de la dynamique linguistique dans le discours journalistique algérien s'avère nécessaire pour mieux rendre compte de la complexité de l'usage des langues en Algérie, celui du métissage linguistique tout en insistant sur la diversité des langues. Pour mener à bien cette étude, et afin de collecter le plus grand nombre des lexies néologiques, nous avons choisi les trois journaux les plus lus : *El-Watan*, *Liberté* et *Le Quotidien D'Oran*. Nous avons relevé 98 lexies (entre emprunts et formes hybrides). Nous allons analyser un usage réel et actuel du français écrit en Algérie dans ces journaux pendant la période s'échelonnant du 01 / 06 / 2010 au 31 / 12 /2010. Laquelle période se caractérise par des évènements nationaux et internationaux commençant par la coupe du monde et arrivant au printemps arabe.

Métissage linguistique dans la presse écrite algérienne

Les pratiques linguistiques des journalistes algériens laissent émerger une nouvelle forme qui est endogène et qui est née du contact de l'arabe (algérien, standard et classique), l'amazighe et le français. Ceci explique « la situation du locuteur algérien, qui devant cette panoplie de langues et de politiques linguistiques se retranche dans son maquis linguistique » (Benrabah, 1999 : 09), il ajoute qu'en créant « sa propre langue qui est un système approximatif n'appartenant ni à l'arabe ni au français mais un anti parler ». Ce métissage est une forme de distanciation et de démarcation par rapport à l'Autre.

Les productions linguistiques des journalistes algériens témoignent d'une très grande créativité et innovation linguistique caractérisée essentiellement par un métissage linguistique dont les formes les plus saillantes sont l'hybridation et l'emprunt qui participent à enrichir ce métissage que les journalistes créent et modifient dans leur discours.

Les formes hybrides

L'hybridation est un phénomène linguistique consistant en la création d'unités lexicales nouvelles formées de deux composants, l'un relevant d'une langue (x), l'autre de la langue (y). Dans notre corpus, les formes hybrides sont 24 lexies du total des lexies collectées (98 lexies). Nous signalons que cet ensemble regroupe toutes les lexies qui se forment par hybridation de deux langues, aussi la siglaison, enfin les lexies à

base des noms propres (toponymes et anthroponymes). Parmi ces lexies construites sur des noms propres, nous avons repéré celles qui dénomment des lieux (toponymes), et celles désignant des personnes (anthroponymes). Certaines lexies sont formées à partir des noms de pays : Algérie, Maroc, Afghanistan, ...etc. D'autres sont créées à partir d'anthroponymes.

Donc, nous avons trois catégories de lexies hybrides, la première formée par hybridation de deux langues, la deuxième formée à base des noms propres entre toponymes et anthroponymes, la troisième formée à base de sigles. Les deux éléments constitutifs des lexies relevant de la 1^{ère} catégorie appartiennent à trois langues : soit, un élément « x » en langue française + un élément « y » en langue arabe classique, standard ou dialectal. La lexie est qualifiée dans ce cas de *composé hybride franco-arabe* (c'est l'exemple de : *grands souaggas, tout est ghali...*)³. Soit, un élément « x » en langue arabe + élément « y » en langue française. Le résultat est un *composé hybride arabo-français* (c'est l'exemple de la lexie : *sidi quelque chose*)⁴. De plus, la présence de l'anglais est remarquable dans les lexies suivantes : *week-end hybride, Made in Là-bas*⁵.

Cette première catégorie regroupe aussi les unités lexicales en langue française ayant subi l'influence de la langue arabe, le cas des exemples suivants : *n'gager, miales, poussini*

³ Le Quotidien d'Oran, le 01/06/2010

⁴ Ibid, le 03/06/2010

⁵ Ibid, le 08/06/2010

*n'poussik, kouarjia, el jaranine...*⁶ . Il existe aussi des unités lexicales en langue arabe ayant subi l'influence du français : *houmisme, bedouiniser, annation*⁷.....Ces lexies obtenues par le procédé de la flexion sont des dérivés flexionnels. Nous commentons quelques exemples :

1-*N'gager* : un préfixe flexionnel (-*n* -) indice de la conjugaison de ce verbe du premier groupe en arabe algérien avec la première personne du singulier.

2-*Miaires* : le mot *maire* français a subi le pluriel de l'arabe, en gardant toujours le (-*s* -) du français comme indice de pluriel.

3-*Poussini n'poussik* : pousse-moi, je te pousse, le verbe *pousser* a subi les modifications morphosyntaxiques et phonologiques de l'arabe dialectal, le suffixe (-*i* -) est l'indice de la première personne du singulier, et le (-*k* -) est l'indice de la deuxième personne du singulier.

4-*El jaranine* : (journaux), le mot *journal* a subi des modifications morpho-syntaxiques et phonologiques en lui donnant le pluriel de l'arabe.

5-*Bedouiniser* : un suffixe flexionnel d'infinitif des verbes français du premier groupe (-*er*), a été ajouté à la base *bedouin* de l'arabe classique.

La dérivation flexionnelle s'avère un procédé productif dans la création des lexies hybrides. Les désinences du genre ou du nombre sont combinées avec des lexies ou bases des autres

⁶ Ibid, le 10/06/2010

⁷ El Watan, le 02/06/2010

langues. Ces modifications apportées aux lexies à base française visent l'intégration de ces mots français dans l'arabe algérien.

Les lexies hybrides qui sont des bases en langue française, leur nouveauté consiste dans le fait qu'elles ont subi des modifications morphosyntaxiques de l'arabe dialectal ou classique. Asellah-Rahal parle, à propos de ce type d'innovations lexicales, d'une algérianisation de la langue française.

La deuxième catégorie se composant des lexies hybrides sont formées à base de noms propres, des lexies construites sur des anthroponymes et d'autres construites sur des toponymes.

La troisième catégorie se compose des lexies à base de siglaison: Ffsistes, Fissisme, Flniste⁸ qui nous renvoient successivement aux partis suivants : FFS (front des forces socialistes), FIS (front islamique du salut), FLN (front de libération nationale).

Donc, notre corpus est riche de mots hybrides qui sont constitués d'éléments provenant de différentes langues. L'hybridité est un procédé très présent dans les pratiques des journalistes qui usent d'un lexique d'origines diverses marqué par la suffixation, la préfixation et la composition. Ces procédés vont aboutir à la création de mots composites. Nous citons quelques exemples :

⁸ Liberté, le 01/07/2010

1-*Seknable*⁹: Le radical arabe *sekna* qui signifie habitat. *Seknable* signifie ce que l'on peut habiter.

2-*relookage*¹⁰: Le radical anglais *look* qui est un verbe. *Relookage*: changer de look

3-*Facebookistes*¹¹: Le radical est le mot anglais *facebook* qui nous renvoie à un forum d'Internet. *facebookistes* sont ceux qui se contactent par ce réseau social.

4-*Douarisme*¹²: Le radical est le mot arabe *douar* qui signifie campagne. *Douarisme* signifie l'esprit de clan, de campagnard.

5-*Imamation*¹³: Le radical est le mot arabe *imam* qui signifie guide religieux. *Imamation* est l'action de guider religieusement.

6-*Ex-Khelil*¹⁴: la politique pétrolière suivie pendant le gouvernement de Chakib khalil, l'ex-ministre de l'énergie et des mines en Algérie.

7-*Sarkozine*¹⁵: Sarko, l'abréviation du nom propre Sarkozy l'ex-président de la France, + zine, adjectif arabe signifiant beau (le beau Sarko).

8- *Footpolitique*¹⁶: se composant des deux unités lexicales foot+politique, signifiant que le football acquiert des dimensions politiques.

⁹ Le Quotidien d'Oran, le 03/07/2010

¹⁰ El Watan, le 10/07/2010

¹¹ Le Quotidien d'Oran, le 27/07/2010

¹² El Watan, le 17/07/2010

¹³ Le Quotidien d'Oran, le 28/07/2010

¹⁴ Liberté, le 02/07/2010

¹⁵ Le Quotidien d'Oran, le 04/07/2010

¹⁶ Ibid, le 05/07/2010

L'emprunt

La coexistence du français, depuis l'indépendance, avec les langues locales a favorisé les échanges mutuels sous forme d'interférences linguistiques et d'emprunts. Les emprunts dans notre corpus sont le fait de locuteurs bilingues, pour qui langue source et langue cible ne revêtent aucun caractère étranger car faisant partie de leur répertoire verbal. Selon Morsly les emprunts interviennent essentiellement « pour désigner des référents propres à la réalité algérienne » (Morsly, 1995 : 37), une réalité typiquement endogène, d'autres emprunts réfèrent à une réalité religieuse commune au monde arabo-musulman, les autres à un patrimoine culturel arabe.

Le contact des entités culturelles en Algérie est repérable dans la masse des emprunts lexicaux. Dans notre corpus, 74 lexies sont des emprunts. Le dépouillement de ces lexies a révélé une hétérogénéité qui relève des différents registres de langues sollicitées et de la variété des domaines d'emploi. L'examen des emprunts dans leurs manifestations discursives fait apparaître l'existence de réseaux sémantiques qui s'interpénètrent et rendent délicate la délimitation des contours. Ainsi, dans notre corpus nous avons identifié deux (02) emprunts au berbère (*argaz, tamurt*)¹⁷, 04 emprunts à l'anglais (*Presse-book, Global war, Because, sepeaking*)¹⁸, la proportion la plus écrasante est celle des emprunts à l'arabe classique avec sa variété dialectale

¹⁷ Le Quotidien d'Oran, le 04/08/2010

¹⁸ Ibid, le 19/08/2010

68 lexies. La forte représentation de cet ensemble est liée à l'identité des *créateurs* et des lecteurs qui sont tous des locuteurs algériens. Quelques exemples de ces emprunts : (*morchidate, moumnine, moussebel, zakat, hogra, taraouih*)¹⁹, (*khobza, baltaguia, batata, zenga zenga*)²⁰

L'intégration des emprunts ne se ferait sans la modification du mot emprunté. Ce trait nous conduit à observer que l'élément emprunté essaie de s'assimiler au système de la langue d'accueil sur différents niveaux :

Intégration graphique

Les emprunts issus d'un système linguistique distinct du français ont dû faire l'objet d'une transcription en caractères latins, ce qui n'a pas manqué de mettre en difficulté le locuteur-scripteur quant à la transcription qu'il faudrait adopter, surtout devant les phonèmes qui ne trouvent pas de réalisation en français. Nous établissons les exemples des phonèmes suivants :

—Plusieurs prononciations d'une même graphie, il y a des phonèmes en arabe qui sont inconnus en français : exemple le « h » pour la fricative non glottale/h/, dans (*harga, habous,*

¹⁹ Liberté, le 22/08/2010

²⁰ Le Quotidien d'Oran, le 05/08/2010

haram, horma)²¹, comme pour la fricative glottale dans (*idjtihad, chahada*)²², *harwala*²³

—Un même phonème peut avoir plusieurs graphies : l’occlusive non uvulaire /q/ peut être transcrite soit « k », soit « q » : (*bouqala, niqab, rokia, wakf*)²⁴

—Le phonème /dj/ est réalisé « dj » ou « j ». A signaler, dans ce cas, que la prononciation de ce phonème diffère selon les régions ; les locuteurs du centre le transcrivent « j » : *tajdid, tijara, tadjine* par contre les locuteurs d’autres régions le transcrivent « dj » : *hadja*²⁵, *todjar*.²⁶

—La gémination trouve une réalisation exceptionnelle dans la double consonne : *seddari, oumma, hourras, battaline*²⁷

—La transcription graphique se caractérise par l’instabilité des caractères liés aux phonèmes étrangers au système phonologique français, cette instabilité dont la cause est due à la prise en compte de la prononciation effective locale avec ses variantes régionales, et des conventions de transcriptions de la transcription officielle, datant de la période coloniale :

²¹ El Watan, le 08/08/2010

²² Liberté, le 17/08/2010

²³ Le Quotidien d’Oran, le 21/08/2010

²⁴ Liberté, le 09/09/2010

²⁵ El Watan, le 12/09/2010

²⁶ Le Quotidien d’Oran, le 14/09/2010

²⁷ Le Quotidien d’Oran, le 11/10/2010

1-« gh » pour la vibrante roulée uvulaire /R/ : *ghelmi, maghreb, ghaba*²⁸

2-« r » pour la vibrante apicale /r/ : *zradi, hrira*²⁹

3-« kh » pour la fricative non uvulaire /x/ : *khobza, kheima, khimar*³⁰

Morsly constate que la pratique graphique de la presse algérienne de langue française vis-à-vis des emprunts « semble caractérisée par un manque de systématisme et une hésitation impressionniste commandée par le libre-arbitre des journalistes » (1995 : 43-44).

Intégration morphosyntaxique

Des irrégularités sont observées dans le comportement morphosyntaxique des emprunts dans le système français. Certains emprunts arabes se mettent aux règles morphosyntaxiques de la langue d'accueil, d'autres se mettent à celles de la langue d'origine :

— Selon Smaali, « le déterminant varie en fonction de la classe masculin/féminin à laquelle appartient le lexème en arabe » (1994 : 31)

²⁸ Ibid, le 12/10/2010

²⁹ Ibid, le 13/10/2010

³⁰ Ibid, le 14/10/2010

C'est le cas de quelques emprunts qui sont postposés à des déterminants en français, exemple : *les kaïds, la zakat, le niqab*³¹....

—Certains substantifs arabes ont conservé dans la phrase française les modalités de la langue de départ comme l'article défini arabe « el » ou « al », soit en début d'énoncé soit en dehors du contexte linguistique comme le confirme le titre du journal *El Watan* « la nation ». Nous avons relevé les exemples suivants : (*al mouhakama, el ghaba, elkharij, el braya, el msid, al-Khadra*)³². Cet article, nous le trouvons également dans des emprunts de type synapsie : (*layali el malouf, souk el-fellah*)³³, (*dar el baylek, farik el-watani*)³⁴.....

Pour ce qui est des marques du genre, nous avons remarqué que l'article est fixé selon le genre d'origine de la lexie, c'est-à-dire que le genre des emprunts dans la langue cible correspond à celui de la langue source, notons que le féminin en arabe est marqué par la finale « a », c'est le cas des exemples suivants : (*la rokia, la kafala, le hayek, le saoum*)³⁵....

Pour ce qui est des marques du nombre, trois possibilités existent :

—La première possibilité correspond à ce que souligne Queffelec A.

³¹ El Watan, le 12/010/2010

³² Le Quotidien d'Oran, le 16/11/2010

³³ Liberté, le 12/10/2010

³⁴ Le Quotidien d'Oran, le 18/11/2010

³⁵ Liberté, le 13/11/2010

Les emprunts à l'arabe relevés par Lanly (1962) ou Duclos (1991), dans leurs descriptions du français des Pieds-Noirs, adoptent une variation morphologique en genre et en nombre ignorant presque toujours les pratiques de la langue d'origine » (2002 : 292.).

L'emprunt peut ignorer les règles de la langue source et adopter la marque du pluriel conformément aux règles du système linguistique français, c'est le cas des exemples suivants : (*le kaïds/ les kaïds, l'imam/ les imams...*)³⁶

—La deuxième possibilité correspond à ce que précise Cheriguen, l'emprunt peut tenir compte des seules règles d'accord de la langue d'origine du genre et du nombre de la langue source selon « une logique de correspondance » (2002 : 12). : (*moussalsal/ moussalsalète, kheima/ kheimate*)³⁷...

—Pour la dernière possibilité, les deux formes de pluriels arabe et français peuvent apparaître dans la même lexie, l'emprunt adopte, donc, une forme hybride. La marque du pluriel « s » caractérisant le français peut exister à la fin de la lexie : (*chikaya /chikayettes, cheikh/chouyoukhs*)³⁸, (*wilaya/ wilayates*)³⁹

Selon Morsly, dans la pratique, certains mots peuvent combiner les trois possibilités de marquage du pluriel, en fonction de l'inspiration du locuteur ou du scripteur. Dans le

³⁶ El Watan, le 31/12/2010

³⁷ Le Quotidien d'Oran, le 28/12/2010

³⁸ Ibid, le 29/12/2010

³⁹ Liberté, le 14/12/2010

français de la presse algérienne, bon nombre d'emprunts à l'arabe emploient les trois systèmes de marquage.

Intégration sémantique

Ce critère est très difficile à mettre en œuvre, la connaissance de la langue source confère aux emprunts une richesse sémantique qu'ils n'auraient pas chez des locuteurs monolingues. Ainsi, les emprunts à l'arabe dans le français d'Algérie conservent une partie au moins de leur polysémie originelle. Le bilinguisme des locuteurs confère à ces emprunts une richesse dénotative que ne leur connaît pas le français central. D'ailleurs, même lorsque le terme est intégré depuis longtemps dans le français métropolitain, il possède chez les bilingues des connotations spécifiques propres à la langue d'origine.

Ces différences de connotations rendent souvent délicat le maniement de ces termes par les locuteurs bilingues connaissant les connotations que leur attache le français de France. Ce double registre connotatif est souvent responsable du sentiment d'insécurité linguistique généré par leur usage, à ce propos Dumont et Maurer affirment que les emprunts du français en Afrique « échappent aux divers processus de transformation sémantique qui, ordinairement, témoignent de leur insertion définitive dans le système lexical de la langue d'accueil » (1995 : 31.) Le comportement linguistique des emprunts est quasi-identique dans les deux langues en contact, de sorte

qu'aucune autonomisation sémantique par rapport à la langue source n'est envisageable dans le fonctionnement des emprunts dans l'environnement linguistique français. Un terme comme *cheikh* conserve, dans le français tel qu'il est actuellement pratiqué en Algérie, les différentes acceptions qu'il possède également en arabe :

1. Vieil homme, vénérable de par son grand âge.
2. Dans la chanson populaire, maître de chant en même temps que chef d'orchestre.
3. Chef religieux musulman, symbole de sagesse et d'érudition.
4. Titre accordé à des chefs de partis politiques islamistes.
5. Appellatif que les enfants de sexe masculin donnent à leurs pères. »

(Semmar-Djabelkheir, 2005 : 254.).

Auquel nous pouvons ajouter un cinquième sens : maître, instituteur, ou enseignant.

Métissage linguistique et appropriation socioculturelle

Le métissage caractérisant le discours journalistique révèle le degré d'appropriation de la langue française, investie dans toutes ses composantes et plus particulièrement dans son lexique :

la langue que parle, que revendique l'individu comme étant la sienne, la vision qu'il peut en avoir en rapport avec les autres langues utilisées dans le même contexte, n'est pas seulement un instrument de communication, elle est surtout le lieu où se cristallise son appartenance sociale à une communauté avec laquelle il partage un certain nombre de conduites linguistiques (Taleb-Ibrahimi, 1997 : 73)

C'est pourquoi l'emploi des emprunts dans ces mêmes conduites linguistiques peut être considéré comme « le reflet d'une appropriation socioculturelle de la part du locuteur qui se joue de la mixité pour marquer son identité entre «deux langues » (Benzakour, 2008 : 39)

Nous pouvons dire que les lexies repérées dans la presse écrite algérienne revêtent une force expressive, en tant que locuteurs algériens, il y a des choses que les journalistes ont besoin de dire en arabe algérien. Derradji, dans cette optique, parle d'emprunts qui peuvent avoir « un équivalent en langue française, mais dans certains cas observés, l'équivalent de langue française ne reflète que de manière très imparfaite la réalité désignée ou le référent dénoté » (1999 : 71-82.). A ce sujet Kadi prétend que ce sont ces lexies « qui enrichissent la langue française, qui disent une réalité que nul mot français ne pourrait mieux nommer, exprimer » (1995 : 162.). Ces langues mélangées constituent pour l'Algérien l'expression de son être, de son identité. Elles révèlent et disent son identité et son appartenance socioculturelle, professionnelle, ethnique voire sa particularité. Quant aux créations hybrides, Hacini affirme que :

Cette liberté que se donne l'Algérien dans la création linguistique dont le résultat, en réalité, ne le situe ni en arabe ni en français, témoigne d'une part de son identification dans les deux langues bien que malmenées, d'autre part, il y a comme une volonté de s'approprier le français et

de se donner donc, le droit de le retravailler au même titre que sa langue maternelle. D'ailleurs il les met sur le même pied d'égalité si bien que, la dérivation par préfixation, suffixation ou hybridation ne cherche en réalité qu'à établir un équilibre des deux langues probablement, pour manifester son appartenance aux deux. (Hacini, 2006 : 217)

Les journalistes ne laissent pas ces langues présentes qu'ils maîtrisent dans des compartiments séparés mais construisent une compétence métisse à laquelle contribuent toutes leurs connaissances et habitudes linguistiques. Ils s'approprient les formes linguistiques, les catégorisent et les réinterprètent à leur manière pour répondre aux besoins concrets de la communication.

Conclusion

L'étude que nous avons menée a démontré que les journalistes algériens, auteurs des lexies collectées, font preuve d'une grande capacité de créativité qui fait voler en éclat l'idée et la notion d'une langue une et homogène. Les journalistes algériens confirment leur génie dans la débrouille en mixant différents éléments linguistiques et prouvent ainsi leur liberté de créer leur propre langue.

Toutefois, l'emprunt à l'arabe reflète l'appartenance socioculturelle des locuteurs. Le nombre remarquable des lexies hybrides entre les deux langues le français et l'arabe en

confirme l'idée. Dans le contexte algérien actuel, le métissage linguistique est le fait de locuteurs bilingues vivant une situation plurilingue et pluriculturelle d'une extrême complexité. Compte tenu des langues en présence, des enjeux linguistiques, des représentations conflictuelles et différenciées que se font les locuteurs de chacune des langues, les particularismes qui affectent le français en Algérie reflètent les rapports contrastés qu'entretiennent les Algériens avec cette langue.

Références bibliographiques

BENRABAH M., 1999, *langue et pouvoir en Algérie, histoire d'un traumatisme Linguistique*, Paris, Seguiet,

BENZAKOUR F., 2008, «le français dans la réalité marocaine. Faits d'appropriation. L'exemple de l'écart lexical», dans C. BURIDANT., G. KLEIBER., J-C., PELAT., (dir.), *Par monts et par vaux, itinéraires linguistiques et grammaticaux*, éditions paris, Peeters, p. 31-42.

CALVET J-L., 1994, *les voix de la ville. Introduction a la sociolinguistique urbaine*, Paris, Payot.

CHERIGUEN F., 2002, *Les mots des uns, les mots des autres. Le français au contact de l'arabe et du berbère*, Alger, Casbah Editions.

DERRADJI Y. 1999, «Le français en Algérie : langue emprunteuse et empruntée » dans *le français en Afrique*, n° 13, p.71-82

DUMONT, P. ; MAURER B., 1995, *sociolinguistique du français en Afrique noire: gestion d'un heritage, devenir d'une science* , Paris, Edicef- Aupelf.

HACINI F., 2006, *Le français langue étrangère en Algérie, comment optimiser son apprentissage ?* Disponible sur <http://docplayer.fr/33448079-le-francais-langue-etrangere-en-algerie.html>

KADI L., 1995, « Les dérives en –iste et –age : néologismes en français écrit et oral utilisé en Algérie ?», colloque international, La langue française au Maghreb, le français au Maghreb d'Aix-en-Provence, France, p. 153-164

MORSLY D., 1995, « El watan, El moudjahid, Algerie-actualité, el Djeich, Liberte, Le matin...La presse algérienne de langue française et l'emprunt à l'arabe » dans *plurilinguismes* n° 9-10, p.35-53.

QUEFFELEC A., 2002, « Xénisme ou emprunt ? Les apories d'une dichotomie introuvable», dans Actualisés scientifiques A.U.F., Les Presses de l'Université de L'aval, p 283-300.

SMAALI D., 1994, *Les particularités lexicales du français dans la presse algérienne actuelle*, Memoire de maitrise, université de Provence.

SEMMAR-DJABELKHEIR N., 2005, *La néologie dans le français d'Algérie, (corpus d'analyse 1998-2004)*, Thèse de doctorat, université Paul Valéry-Montpellier III

TALEB-IBRAHIMI, k., 1995, *Les Algériens et leur(s) langue(s)*», Alger, éditions El Hikma.